



*NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION AUX ÉTATS-UNIS NI PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ DIRECTEMENT, OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS*

## Ressources Kobo clôture la deuxième et dernière tranche du placement privé sans intermédiaire de grande envergure d'un produit brut total de plus de 3,96 millions de dollars

QUÉBEC (Québec) – Ressources Kobo Inc. (« **Kobo** » ou la « **Société** ») (TSX.V : **KRI**) est heureuse d'annoncer la clôture de la deuxième tranche de son placement privé sans intermédiaire de grande envergure précédemment annoncé, pour un produit brut de 1 444 875 \$ (le « **placement** »). Dans le cadre de la deuxième tranche du placement, 4 816 250 unités ont été émises au prix de 0,30 \$ par unité. Avec la première tranche du placement, dont la clôture a eu lieu le 10 septembre, la Société a recueilli un produit brut total de 3 961 354,80 \$ dans le cadre du placement.

*« Une fois de plus, nous sommes extrêmement heureux de l'intérêt général des investisseurs qui ont souscrit à notre financement sans intermédiaire de grande envergure et de la confiance accordée à la stratégie d'exploration et de développement de projets de Kobo. En outre, LUSO Global Mining a participé à cette deuxième tranche de financement afin de maintenir sa participation de 9,9 % dans la Société », a déclaré Edward Gosselin, chef de la direction et administrateur de Kobo.*

3L Capital et Integrity Capital Group (collectivement, les « **conseillers** ») ont agi en tant que conseillers financiers dans le cadre du placement.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société (une « **action ordinaire** ») et d'un demi-bon de souscription d'une action ordinaire (chaque bon de souscription d'une action ordinaire entier étant un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription donne à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,55 \$ par action jusqu'au 10 septembre 2027.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net tiré du placement pour poursuivre ses initiatives d'exploration entreprises au premier semestre de 2025 et pour étendre les zones de minéralisation connues à ses trois cibles principales, soit la zone Road Cut, la zone Jagger et la zone Kadie sur le projet aurifère de Kossou, pour entreprendre des travaux métallurgiques préliminaires et pour poursuivre le développement de ses levés géochimiques du sol et de ses tranchées à Kossou, ainsi que pour améliorer le programme d'exploration géologique sur le permis de recherche de Kotobi et aux fins générales du fonds de roulement et de l'entreprise.



Les unités ont été émises sous le régime de dispense pour placement auprès d'investisseurs qualifiés des exigences de prospectus prévues par le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*. Les titres émis dans le cadre de la première tranche du placement sont soumis à une période de détention obligatoire jusqu'au 13 janvier 2026, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

La société a rémunéré certains intermédiaires en leur versant des commissions en espèce totalisant 15 120 \$ et en leur émettant 50 400 bons de souscription des conseillers (les « **bons de souscription des conseillers** »). En outre, la Société a payé des honoraires de conseil aux conseillers pour un montant total de 45 000 \$ et a émis 150 000 bons de souscription des courtiers (avec les bons de souscription des courtiers, les « **bons de souscription de rémunération** »). Chaque bon de souscription de rémunération peut être exercé jusqu'au 10 septembre 2027, à un prix d'exercice de 0,30 \$ par action.

Les unités et les actions ordinaires et les bons de souscription sous-jacents n'ont pas été inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ni en vertu de la législation en valeurs mobilières des États des États-Unis, et ne peuvent être offerts ni vendus à des personnes aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis (aux sens donnés à United States et à U.S. Person dans la Loi de 1933), ni pour leur compte ou à leur profit à moins d'être inscrits aux termes de la Loi de 1933 et de toute législation en valeur mobilière étatique des États-Unis ou de se conformer à une dispense de ces exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des titres mentionnés dans tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres ne soient qualifiés ou inscrits en vertu des lois sur les valeurs mobilières du territoire en question.

---

## À propos de Ressources Kobo Inc.

**Ressources Kobo** est une société d'exploration aurifère axée sur la croissance ayant fait une nouvelle découverte aurifère prometteuse en Côte d'Ivoire, l'un des districts aurifères les plus prolifiques et développés d'Afrique de l'Ouest, et qui compte plusieurs mines d'or de plusieurs millions d'onces d'or. Le projet aurifère de Kossou, qui appartient exclusivement à la Société, est situé à environ 20 km au nord-ouest de la capitale, Yamoussoukro, et est adjacent à l'une des plus grandes mines d'or de la région dotée d'installations de traitement de premier plan.

Avec plus de 18 500 mètres de forage au diamant, près de 5 900 mètres de forage à circulation inverse (RC) et 5 900 mètres de tranchées réalisés depuis 2023, Kobo a réalisé des progrès importants dans la définition de l'ampleur et de la prospectivité de son **projet aurifère de Kossou**. L'exploration s'est concentrée sur de multiples cibles hautement prioritaires sur une distance longitudinale de plus de 9 km d'anomalies géochimiques très prometteuses pour l'or dans le sol, le forage confirmant une minéralisation importante dans les zones Jagger, Road Cut et Kadie. La dernière phase de forage a permis d'affiner davantage les contrôles structuraux de la minéralisation aurifère, préparant ainsi le terrain pour la prochaine phase d'exploration systématique et de développement des ressources.

Au-delà de **Kossou**, la Société poursuit l'exploration à son **permis de Kotobi** et étend activement sa position foncière en Côte d'Ivoire avec des terrains prometteurs, conformément à sa vision stratégique de croissance à long terme dans le pays. Kobo reste déterminée à cerner et à développer de nouvelles possibilités pour améliorer son portefeuille d'exploration dans cette région aurifère très prometteuse de l'Afrique de l'Ouest. Kobo offre aux investisseurs la combinaison prometteuse de perspectives aurifères de haute qualité sous la direction d'une équipe chevronnée dotée d'une expérience dans le pays.

Les actions ordinaires de Kobo sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « KRI ». Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.koboresources.com](http://www.koboresources.com).

###



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Edward Gosselin  
Chef de la direction et administrateur  
1-418-609-3587  
[ir@kobores.com](mailto:ir@kobores.com)

NI LA BOURSE DE CROISSANCE TSX NI SON FOURNISSEUR DE SERVICES DE RÉGLEMENTATION (AU SENS DES POLITIQUES DE LA BOURSE DE CROISSANCE TSX) N'ASSUMENT DE RESPONSABILITÉ QUANT AU CARACTÈRE ADÉQUAT OU À L'EXACTITUDE DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ.

**Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs :**

*Le présent communiqué contient des « informations prospectives » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Tous les énoncés, à l'exception des énoncés de fait historique, sont des énoncés prospectifs et sont fondés sur les attentes, les estimations et les projections à la date du présent communiqué de presse. Un énoncé qui porte sur des discussions à l'égard des prévisions, des attentes, des estimations, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des rendements futurs (en utilisant souvent, mais pas forcément toujours, des termes comme « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « projeté », « prévisions », « estimations », « attentes » ou « a l'intention de » ou des variations de ces termes, ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » se produire ou être atteints ou « se produiront » ou « seront atteints ») ne sont pas des énoncés de fait historique et peuvent être des énoncés prospectifs, y compris les énoncés relatifs au programme d'exploration de la Société. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables à la date du présent communiqué de presse, comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de provoquer un écart sensible entre les résultats réels et les événements futurs et ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter : des incertitudes commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales et le retard ou l'incapacité à obtenir les approbations nécessaires. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Les lecteurs sont donc avisés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et aux informations prospectives qui sont contenus dans le présent communiqué de presse. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.*